

### **PUBLIC CONCERNE : Personnel expérimenté dans les réseaux**

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

**Encadrant** : Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux).

**Concepteur** : Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géo référencement de réseaux).

### **PREREQUIS :**

- Être majeur

### **PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :**

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

### **DUREE ET PLACES DISPONIBLES :**

1 jour / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

10 personnes maximum

### **PROFIL DE L'INTERVENANT :**

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique) titulaire d'une attestation de concepteur AIPR en cours de validité.

### **MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :**

- Salle de formation adaptée.
- Ordinateurs mis à disposition pour le test QCM.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

### **TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :**

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

**A3 Formation-Sécurité est CENTRE EXAMEN N° 552**

### **Votre contact :**

Tel : 01 80 85 65 05

[info.a3formationsecu@gmail.com](mailto:info.a3formationsecu@gmail.com)

### **Objectifs :**

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.

### **Contenu du stage :**

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

### **Formation théorique : 1 journée**

- Marquage / Piquetage au sol.
- Cartographie.
- Compétences des personnels.
- Formulaire de DICT.
- Analyse des réponses du DCE et du marché.
- Application du guide technique.
- Lectures des indices et affleurants.
- Travaux sans tranchée.
- Constat d'arrêt ou de sursis.
- Constat de dommage.
- Opérations sur chantier.
- Entraînement au QCM.

### **Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :**

- Test de connaissance théorique (QCM du gouvernement)
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur ,
- Attestation de compétence AIPR remise à l'employeur pour les participants ayant réussi le test QCM du gouvernement

### **Conditions de réussite :**

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.